

## Une première pour le programme social de l'ANCV Seniors en Vacances : l'association de 5 acteurs pour faire partir 300 seniors toulousains

***L'ANCV – Agence Nationale pour les Chèques-Vacances s'associe à la municipalité de Toulouse, l'UNAT Midi-Pyrénées, la Cram Midi-Pyrénées et le groupe Malakoff Médéric afin de permettre à 300 seniors toulousains de profiter eux aussi de vacances grâce au programme Seniors en Vacances de l'ANCV. Cette première opération d'envergure servira d'exemple pour décliner le concept dans les autres régions françaises.***

Le programme *Seniors en Vacances* permet chaque année à des milliers de personnes de profiter elles aussi de vacances. Créateur de lien social dont les effets sont importants sur le bien-être des personnes âgées, il permet également de lutter contre leur isolement, Le 7 juin prochain, trois groupes de 50 seniors chacun, partiront vers trois villages de vacances dans les Pyrénées-Orientales, en Haute-Garonne et en Ariège pour 6 jours. L'association de ces cinq acteurs, pour la réalisation de ce programme mené à Toulouse, a permis de prendre en charge le transport et de diminuer ainsi la participation des partants, soit 80 euros pour les personnes non imposables et 245 euros pour les autres. Cette action fait suite à une première opération réalisée en 2009 dont avaient bénéficié 150 personnes. **Pour 2010, l'objectif est de faire partir 300 personnes (150 en juin et 150 en octobre selon les mêmes critères).**

### ***Seniors en Vacances, un ambitieux programme social pour les retraités***

*Seniors en Vacances* est un programme d'action sociale mis en œuvre par l'ANCV, depuis 2007, qui repose sur un concept simple.

Sur la base d'un cahier des charges, les professionnels du tourisme intéressés proposent à l'ANCV des offres de séjours « tout compris » (hébergement, restauration et animations) à 360 euros la semaine ou 300 euros les 5 jours pour des séjours en groupes, hors été. Pour les personnes non imposables, l'ANCV prend en charge 180 euros (1 semaine) et 150 euros (5 jours). Ces séjours s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraités et/ou sans activité professionnelle, résidant en France, ou au conjoint d'un bénéficiaire.

Les séjours *Seniors en Vacances* sont proposés par les porteurs de projet ayant signé une convention avec l'ANCV. En 2010, près de 700 conventions ont été signées avec des collectivités territoriales, des associations ou des clubs de personnes âgées, des caisses de retraite complémentaires, tous porteurs de projets-vacances constituant un large réseau irriguant toute la France.

Aujourd'hui, *Seniors en Vacances* propose près de 200 séjours en France, à la mer, la montagne ou la campagne. Depuis 2009, le programme est également accessible aux personnes souhaitant partir en individuel mais qui retrouvent un groupe de seniors sur la structure de vacances (numéro de téléphone dédié : 3240 dites seniors en vacances).

**En 2009, ce sont ainsi 14 200 personnes âgées qui en ont bénéficié dont 72 % avec une aide financière de l'ANCV. 45 000 personnes sont attendues en 2010.**

### ***Les enjeux du programme Seniors en Vacances sont multiples***

45 % des personnes de plus de 65 ans ne partent pas en vacances\* (Etude BVA). L'enjeu est à la fois social et économique : les vacances, véritable facteur de prévention, permettent de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social. Par ailleurs, les séjours ayant lieu hors juillet-août, ils permettent un prolongement de la saison touristique, favorisant ainsi l'activité économique et la création d'emplois.

L'objectif à terme est de réaliser 100 000 départs.

De son côté, l'ANCV s'engage très fortement en appliquant son savoir-faire en matière de gestion du Chèque-Vacances (campagne de communication, plateaux d'appels, plateaux de gestion, prestations en ligne...) à un programme d'action sociale.

Au delà, *Seniors en Vacances* pourrait s'inscrire dans une dimension européenne, avec des perspectives d'échanges de groupes de personnes âgées avec l'Espagne dont le programme *Seniors en Vacances* s'est largement inspiré. Ce développement répond à la volonté de la Commission européenne d'initier une politique européenne du tourisme social, notamment en faveur des personnes âgées.

### **Les nouveautés 2010**

Enrichi avec des séjours sur des thématiques médico-sociale (répit des aidants, bien vieillir, etc...) *Seniors en Vacances* étend son offre de séjours sur près de 200 destinations en bord de mer, à la montagne ou à la campagne.

Sur certains sites, le programme offre la possibilité aux grands-parents de partir avec leurs petits-enfants afin de consolider ou retisser des liens.

Enfin, les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie ayant recours à un accompagnant ou aidant familial bénéficient d'une aide financière de l'ANCV. De nombreux lieux de séjours sont également labélisés Tourisme & Handicap.

### **L'ANCV, l'économie au service du social**

Grâce aux bénéfices de sa gestion responsable de son activité Chèques-Vacances, l'établissement public participe au financement des programmes d'action sociale qu'il met en œuvre pour favoriser le départ en vacances pour tous.

*Seniors en Vacances* agit également sur l'économie locale en prolongeant la saison touristique de nombreux établissements au-delà de l'été, favorisant ainsi la croissance et l'emploi. En 2009, le volume d'affaires réalisé par les structures partenaires de *Seniors en Vacances*, était de près de 5 millions d'euros dont 1,7 million provenant des aides financières de l'ANCV.

Toutes les informations et les modalités d'inscription au programme  
***Seniors en Vacances***

[www.ancv.com](http://www.ancv.com)

**Pour les groupes** : via les porteurs de projet

**Pour les particuliers** : en utilisant le numéro magique Azur :

 N° magique Azur 32 40 dites "Seniors en Vacances"  
APPEL LOCAL

*L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public fondé en 1982 et placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi et du secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation. Elle a pour mission sociale le développement de l'accès aux vacances pour tous. Elle s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,2 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées (près de 130 000 personnes sont parties en vacances en 2009).*

#### **Contact ANCV**

Joëlle Muzeau

T.01 34 29 53 53 / [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

#### **Contacts presse AB3C**

Stéphane Barthélémi - Annie Blin

T.01 53 30 74 00 / [stephane@ab3c.com](mailto:stephane@ab3c.com)